

## Compte-rendu Comité de Pilotage CDDRA / CTS du Pays de Maurienne 18 mai 2015

Présents : M. DURBET (Président du SPM), MM. ARNOUX, PROVOST, RAFFIN (Vices-Président du SPM), Mme HARS (Vice-Présidente Conseil général, référente du CTS Maurienne), M. CHEMIN (Conseiller régional, rapporteur du CDDRA), MM. BACHALARD, VAILLAUT (Bureau du CLD), M. REMY (Président du Conseil Local de Développement), MM. GRANGE, THEVENET (Conseillers Départementaux), M. ROCHETTE (Conseiller régional, Président de la 4C), M. LARUAZ (CG73, SDLE), Mme MENAGE (Région Rhône Alpes- service CDDRA), Mmes DARVES, RAUX (Syndicat du Pays de Maurienne)

Invités : M. BERNARD (Président de la CCMG), M. HUART (Président de la CCHMV), M. MARGUERON (Président de CC. Cœur de Maurienne)

Excusés : MM. CHARVOZ, GALLIOZ (Vices-Président du SPM), M. CIMAZ (bureau du SPM)

### I. Validation du compte-rendu du 10 mars 2015

Sans remarque particulière, le compte-rendu du 10 mars 2015 est approuvé.

### II. Validation des dossiers de demande de subvention

#### ► Diagnostic économie du Pays de Maurienne (commerce, artisanat et industrie)

*Cf fiche action CDDRA/CTS : Opération 1.1.1. Elaboration du SCOT*

#### Descriptif :

Pour mémoire ce dossier avait déjà fait l'objet d'une validation par le COPIL du 22/09/2014.

Il s'agit aujourd'hui de vous présenter les éléments financiers suite aux consultations réalisées :

- volet concernant l'enquête sur le comportement d'achat des ménages : meilleure offre par AID Observatoire (19900€ HT)
- analyse critique du système économique (commerce, artisanat et industrie) de Maurienne (PIVADIS 13 300 € HT)

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

#### Financement :

<b>Budget après consultation (HT)</b>	<b>33 200 €</b>	
CCI	9 950 €	30%
FISAC	3 980 €	12%
RRA – CDDRA	12 630 €	38%
Autofinancement SPM	6 640 €	20%

**Avis** : Favorable

**Remarque** :

**Remarque :** les deux dossiers suivants relatifs au SCoT n'ont pas été abordés devant le comité de pilotage préférant les reporter au prochain copil en attente de la réponse à l'appel d'offres.

### ► Définition du projet de territoire en anticipation du Lyon –Turin ferroviaire

*Cf fiche action CDDRA/CTS : Opération 1.1.1. Elaboration du SCOT*

#### Descriptif :

Le Lyon-Turin Ferroviaire est passé en phase chantier avec le démarrage des travaux sur la section internationale. Le Pays de Maurienne va subir pendant de nombreuses années des nuisances importantes liées au chantier. Les habitants permanents seront concernés au quotidien, mais également les touristes (en saison estivale en particulier). En phase exploitation, le niveau de desserte locale TER en aval de St Jean risque de se dégrader fortement.

Face à ce constat, l'objectif du territoire est double :

- anticiper les nuisances que cette infrastructure internationale va faire subir au territoire pour une meilleure gestion en phase chantier comme en phase exploitation
- établir une stratégie spécifique pour planifier l'aménagement et le développement du Pays de Maurienne en anticipant cette nouvelle infrastructure exceptionnelle afin d'en tirer profit.

Pour cela, le territoire réalisera :

- des études de diagnostic (démographiques, économiques, environnementales...)
- un projet de territoire d'anticipation du Lyon Turin, avec un travail sur des scénarii thématiques de développement en testant l'impact
- des actions de concertation et de communication avec la population et les acteurs socio-professionnels du territoire

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

#### Financement :

La consultation n'a pas encore eu lieu. Aussi, il est simplement proposé au COPIL de pré-valider la répartition suivante entre financeurs dans la limite des enveloppes disponibles :

CG73 – CTS 3G VD	20%
RRA – CDDRA 2012-2017	60%
Autofinancement SPM	20%

#### Indicateurs d'évaluation :

- Avoir élaboré un projet de territoire d'anticipation du Lyon Turin Ferroviaire pour en tirer profit
- Avoir identifié les actions à mettre en place pour assurer une bonne gestion en phase chantier, et pour optimiser le fonctionnement de cette nouvelle infrastructure en phase exploitation

### ► Elaboration du SCoT du Pays de Maurienne

*Cf fiche action CDDRA/CTS : Opération 1.1.1. Elaboration du SCOT*

#### Descriptif :

En parallèle de la définition de la stratégie d'anticipation du Lyon-Turin, il s'agira de traduire ce projet de territoire par l'élaboration d'un SCoT.

Le SPM va lancer d'ici l'été 2015 une consultation pour un accompagnement par un groupement de bureau d'études en charge de la réalisation du SCoT jusqu'à son approbation.

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

#### Financement :

Conformément à l'avenant des contrats validé début 2015, aucun financement Région n'a été positionné sur ces actions.

La consultation n'a pas encore eu lieu. Aussi, il est simplement proposé au COPIL de pré-valider la répartition suivante entre financeurs dans la limite des enveloppes disponibles.

CD73 – CTS VD	45%
Etat SCoT ruraux	35%
Autofinancement SPM	20%

Indicateurs d'évaluation :

- Avoir approuvé le SCoT du Pays de Maurienne
- Etre en capacité de le mettre en œuvre et de l'évaluer

**► Communication et concertation dans le cadre du SCoT**

*Cf fiche action CDDRA/CTS : Opération 1.1.1. Elaboration du SCOT*

Descriptif :

Communication et concertation seront au cœur du processus d'élaboration du projet de territoire et du SCoT. Il s'agit d'informer sur la démarche, sur le contenu des études, sur la stratégie territoriale retenue et sur les choix politiques réalisés. Ces actions de communication et de concertation s'adressent donc autant aux élus du territoire, aux habitants, qu'aux acteurs socio-professionnels du Pays de Maurienne.

Ainsi, le présent dossier de demande de subvention concerne les actions de communication et concertation, du diagnostic jusqu'à l'approbation du projet :

- reformulation par un journaliste des différents supports de communication (notamment plaquettes pédagogiques)
- conception et mise en forme par un graphiste des supports de communication (plaquettes, flyers, affiches...)
- Impressions et diffusion de ces supports
- Intervention de journaliste ou animateur pour des actions de concertation

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

Financement :

Pour les années 2015 et 2016, le budget prévisionnel pour ces actions est de 5 000€ TTC.

<b>Budget après consultation TTC</b>	<b>5 000 €</b>	
CG73 – CTS 3G	2 000 €	40%
Etat SCoT ruraux	2 000 €	40%
Autofinancement SPM	1 000 €	20%

Indicateurs d'évaluation :

- Disposer de supports pédagogiques et accessibles permettant à l'ensemble de la population de comprendre le projet de territoire et de s'approprier la démarche de SCoT

**Avis :** Favorable

**Remarque :** La communication est un élément important et obligatoire dans l'élaboration d'un SCoT. Sans cette composante, le SCoT peut être attaqué. Après vérification, ce dossier ne peut être éligible au volet départemental du CTS.

► **Etude d'opportunité et de faisabilité pour la réalisation d'un itinéraire cyclable sécurisé et scénarisé d'Aiton à Bonneval/Arc**

*Cf fiche action CDDRA/CTS : Opération 1.2 Soutenir les modes de transport collectifs, alternatifs et adaptés*

Descriptif : Le vélo est l'axe différenciateur de la Maurienne par rapport à d'autres territoires de montagne. Outre le volet touristique, le vélo peut devenir dans certains secteurs un des modes de déplacement alternatif au « tout voiture ». Combiné parfois à d'autres types de transports comme le train, le vélo peut être considéré comme utilitaire. Dans d'autres cas le vélo a également une vocation de loisirs « ludique » qui se développe peu à peu (outre les cyclo-sportifs).

L'objectif de la mission confiée au bureau d'études Indiggo sera d'établir une étude d'opportunité et de faisabilité pour la réalisation d'un itinéraire cyclable en Maurienne d'Aiton à Bonneval/Arc. Le marché se décompose comme suit :

- Une tranche ferme en 2 phases :
  - Définition précise des besoins et concertation
  - Proposition de positionnement avec différents scénarii chiffrés et planifiés
- Une tranche conditionnelle :
  - Etude pré-opérationnelle et faisabilité détaillée du scénario retenu

La finalité de cette étude est de pouvoir présenter au territoire l'opportunité de réaliser une telle infrastructure en Maurienne avec un premier chiffrage de l'itinéraire en fonction du niveau de qualification (d'un aménagement à minima utilisant les infrastructures existantes, à un site propre). L'étude devra permettre de calibrer les investissements à réaliser prioritairement pour qualifier l'offre autour du vélo sur chaque Communauté de Communes de Maurienne.

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

Financement :

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>35 415 €</b>	
CD73 – CTS VL	14 166 €	40%
RRA - CDDRA	14 166 €	40%
Autofinancement	7 083 €	55%

Indicateurs d'évaluation :

- Réflexion réalisée avec les collectivités locales
- Réalisation de l'infrastructure
- Fréquentation de l'infrastructure

**Avis** : Favorable

**Remarque** : Y. Durbet réaffirme l'importance de la concertation sur ce type de projet. Les communautés de communes, futures porteurs de projets de l'infrastructure, doivent être convaincues de l'utilité de cet itinéraire. Pl. Rémy ajoute la nécessité de penser à une mutualisation du coût de l'équipement afin de ne pas faire supporter aux communautés de communes les plus impactées la charge intégrale de l'investissement. La variation du taux de subvention en fonction du coût des travaux est évoquée.

Mme Hars complète sur l'impératif de prendre en compte également les frais de fonctionnement notamment pour l'entretien de l'infrastructure.

Est évoqué la difficulté pour les cyclistes de circuler sur les bords de route du fait du gravillonnage de plus en plus systématique sur les routes départementales. La question du coût élevé du goudronnage face au gravillonnage est soulignée par les élus départementaux.

### ► Challenge Maurienne 2015

*Cf fiche action CDDRA/CTS : Opération 1.3 Sensibiliser les citoyens à l'environnement spécifique de la vallée et à une alimentation responsable*

**Descriptif** : Depuis 2006, le Challenge Maurienne réunit toutes les structures jeunesse de la vallée. 2015 marque la dixième édition.

Tout au long de la semaine, 48 jeunes âgés de 11 à 17 ans vont parcourir le territoire de la Maurienne de Bramans au Lac de Saint Alban d'Hurtières pour à la fois réaliser des défis sportifs mais aussi apprendre le vivre ensemble et faire découvrir son territoire aux jeunes mauriennais.

Les objectifs de cette semaine sont de :

- Permettre aux jeunes de 11 à 17 ans de Maurienne de se rencontrer, d'échanger, de s'ouvrir aux autres, par le biais d'un séjour organisé par les animateurs jeunesse des différents cantons.
- Découvrir un territoire et le patrimoine local sous une forme ludique, sportive, culturelle
- Donner la possibilité à ces jeunes de vivre des moments forts ensemble sous des valeurs d'autonomie, de respect, de convivialité dans un esprit de vacances.

Cette année, le fil rouge est consacré à la découverte des différents territoires de la Maurienne. Le projet permet à la fois aux jeunes d'apprendre à mieux se connaître, à sortir des rivalités inter-cantoniales et à faire connaître les particularités de leur territoire.

**Bénéficiaire** : Declicc

**Financement** :

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>4 350 €</b>	
CD73 – CTS VL	1 950 €	45%
Participation des familles	2 400 €	55%

**Indicateurs d'évaluation** :

- Découverte du territoire par les jeunes mauriennais

**Avis** : Favorable

**Remarque** : ce type de projet répond tout à fait à l'objectif de sensibilisation des jeunes à leur environnement immédiat. Il sera important de réaliser un bilan de cette opération devant le comité de pilotage.

### ► Zoom sur l'artisanat, foncier et immobilier d'entreprises en Maurienne

*Cf fiche action 2.3.1 CDDRA/CTS : Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services / objectif : Asseoir l'attractivité résidentielle de la Maurienne*

**Descriptif** : La CMA assurera une étude sur l'artisanat du territoire maurienne qui offrira une analyse quantitative et qualitative et permettra de définir un système de veille des activités en tension, notamment en ce qui concerne la transmission des entreprises à vendre.

Cet observatoire comprendra :

- en préambule une analyse critique des caractéristiques principales et évolutions de 1999 à 2015 de l'artisanat en Maurienne (lien tourisme / artisanat)
- la conjoncture artisanale des entreprises du territoire.  
Elle permettra de faire l'analyse et l'observation de la situation des entreprises artisanales en termes de finance, de foncier, de ressources humaines, et présentera les principales tendances des secteurs.

Elle abordera la situation des créations et radiations de l'année, le nombre d'entreprises selon leur localisation géographique et l'âge des chefs d'entreprises artisanales. Elle est établie à partir d'un panel d'artisans représentatifs des 4 activités artisanales.

Elle abordera également les besoins en qualification de certaines filières pour répondre aux enjeux de demain (transition énergétique, rénovation des lits touristiques...)

- une veille semestrielle des métiers en tension en vue d'une transmission améliorée des savoir-faire. Elle sera en lien avec la conjoncture et le répertoire des métiers et permettra d'alimenter l'aide à la décision économique pour les créateurs, les repreneurs d'entreprise, et les collectivités locales.
- Un zoom sur le foncier et l'immobilier des entreprises artisanales : analyse des besoins fonciers et immobiliers des entreprises couplée à une analyse quantitative et qualitative de l'Artisanat mauriennais. Une enquête sera réalisée pour répondre à ces points, notamment pour alimenter la réflexion sur le SCoT, et agrémente son volet étude

Bénéficiaire : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie

Financement :

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>13 600 €</b>	
RRA - CDDRA	5 440 €	40%
Etat – Fisac	2 720 €	20%
Autofinancement	5 440 €	40%

Indicateurs d'évaluation :

- Cartographie de l'artisanat local
- Etat des lieux de l'immobilier artisanal
- Analyse des besoins fonciers et immobiliers
- Note de conjoncture de l'artisanat Maurienne

**Avis** : Favorable

**Remarque** : Ce dossier avait été ajourné lors du dernier comité de pilotage. Au regard des compléments d'information sur le portage de l'action et son intérêt à la fois pour l'élaboration du SCoT et de l'OCM, le comité de pilotage valide le dossier de demande de subvention.

### ► **Création d'une zone agricole sur la commune de Termignon**

*Cf fiche action 2.4.1 CDDRA/CTS : Consolider l'activité agricole en pérennisant les coopératives laitières*

Descriptif : La commune de Termignon compte 11 exploitations agricoles qui adhèrent à la coopérative laitière de Haute Maurienne Vanoise contribuant à 15% de la production de Beaufort. La vétusté des bâtiments influe à la fois sur la productivité laitière mais aussi sur la transmission de l'exploitation à de jeunes agriculteurs. Actuellement sur le territoire de la coopérative, 1/3 des bâtiments sont considérés comme non « reprenables », 14 sur 41, dont 10 exploitations sur Termignon.

La réalisation de la zone agricole présente donc un enjeu de pérennisation des exploitations, d'amélioration des conditions de travail des agriculteurs mais aussi de stabilisation voire d'augmentation du litrage de lait à Beaufort et à Bleu de la coopérative.

La zone agricole de Termignon se compose de 8 lots pour des constructions de bâtiments agricoles dont 5 lots qui seront construits à court terme et un lot pour la construction d'un hangar communal en vue du stockage de matériel agricole.

Bénéficiaire : Commune de Termignon

Financement :

<b>Budget prévisionnel HT</b>	<b>995 200 €</b>	
CD73 – CTS VD	21 760 €	2%
CD73 – CTS VL	80 000 €	8%
DETR	115 872 €	12%
RRA - LC	100 000 €	10%
Autofinancement	677 568 €	68%

Indicateurs d'évaluation :

- Remplissage de la zone agricole (à 40% d'ici 3 ans et 100% d'ici 2025)
- Pérennisation du litrage fourni à la coopérative laitière

**Avis :** Favorable

**Remarque :** Les fonds demandés auprès de la Région Rhône-Alpes sur les lignes classiques sont aujourd'hui en cours d'instruction. Il est évoqué les possibilités de financement de la micro-méthanisation via le programme soutenu par EDF « une rivière, un territoire.

► **Extension du réseau d'irrigation sur la commune d'Aussois**

*Cf fiche action 2.4.3 CDDRA/CTS : Conforter l'activité agricole en améliorant l'autonomie fourragère des exploitations agricoles en préservant le foncier agricole et en améliorant son utilisation.*

**Descriptif :** En Haute Maurienne, en raison de la faiblesse des précipitations et aux évolutions climatiques récentes (sécheresses successives), l'irrigation est devenue fondamentale pour la pérennité des exploitations agricoles d'autant plus dans une zone sous Appellation d'Origine Protégée Beaufort.

Sur la commune d'Aussois, une cinquantaine d'hectares sont aujourd'hui irrigués. Le projet d'extension vise à irriguer 57ha supplémentaires dans un souci d'autonomie fourragère des exploitations et de pérennité de l'activité agricole des exploitations. Ce projet n'impliquera pas de sollicitation supplémentaire de la ressource car puisée sur un débit réservé EDF.

La commune sera propriétaire des ouvrages mais la gestion de l'irrigation sera confiée à un collectif d'irrigants, une association loi 1901 regroupant l'ensemble des utilisateurs du réseau. Ce projet permettra le soutien à 11 irrigants donc 7 exploitations professionnelles.

**Bénéficiaire :** Commune d'Aussois

Financement :

<b>Budget prévisionnel HT</b>	<b>492 000 €</b>	
CD73 – CTS VL	33 243 €	7%
FEADER	180 843 €	37%
RRA - LC	147 600 €	30%
Agence de l'eau	4 000 €	1%
Autofinancement	126 314 €	26%

Indicateurs d'évaluation :

- Amélioration de l'autonomie fourragère de la zone

**Avis :** Favorable

**Remarque :**

### ► Renforcement scénographique et muséographique du site « La Pasta »

*Cf fiche action CDDRA/CTS : Opération 3.3.2 Aider les projets de valorisation touristique du Patrimoine*

Descriptif : Depuis début 2014, Pasta & Aromi, fabricant de pâtes à Saint Jean de Maurienne, ouvre un magasin d'usine avec un espace de découverte des pâtes, avec visites et dégustations. En 2014, plus de 15 000 visiteurs sont venus écouter l'histoire de Maurienne et plus particulièrement l'histoire pastière de la vallée.

D'ores et déjà intégré dans les circuits des musées existants (Opinel, musée de l'aluminium, costumes de Maurienne), la création de nouvelles zones thématiques scénarisées favorisera l'intérêt du visiteur à travers la création de :

- 6 films relatant l'histoire de la Savoie, de Bozon Verduraz, et les techniques de fabrication des pâtes
- une salle avec une ambiance bistrot de début du 20<sup>ème</sup> siècle à Saint Etienne de Cuines
- un espace cuisine – cours collectifs

Bénéficiaire : Pasta et Aromi

Financement :

<b>Budget prévisionnel (HT)</b>	<b>39 418 €</b>	
CG73 – CTS VL	8 500 €	22%
RRA – CDDRA	8 500 €	22%
Autofinancement	22 418 €	56%

Indicateurs d'évaluation :

- augmentation de la fréquentation des sites muséographiques de Saint Jean de Maurienne

**Avis** : Favorable

**Remarque** : Les élus soulignent l'importance passée de l'industrie des pâtes en Maurienne qui aujourd'hui font partie du patrimoine. La Région Rhône-Alpes émet une réserve technique sur ce dossier du fait du portage du dossier par une entreprise privée.

### ► Création d'un parcours « bien-être » au Clos Fleuri à Aiton

*Cf. fiche-action 4.3.2 Accompagnement au vieillissement et lutte contre l'isolement*

Descriptif : Il s'agit de la création d'un espace de cheminement sécurisé, en périphérie du bâtiment, réalisé en matériau de type « sol souple » avec des aires de repos aménagées spécialement pour les personnes âgées.

Les principaux objectifs du projet sont de :

- permettre aux résidents de sortir librement de l'établissement y compris pour les personnes à mobilité réduite
- permettre une prise de risque en dehors de la structure dans un environnement sécurisé (rééducation par la marche, maintenir les possibilités de la personne)
- donner ou redonner l'envie aux personnes d'être autonome dans ses déplacements

La création de jardins potagers à hauteur de fauteuil permettra la réalisation d'animations et une ouverture vers le Club des Aînés, les écoles...

Bénéficiaire : Etablissement « Le Clos Fleuri »

Financement :

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>56 500 €</b>

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>56 500 €</b>	
Fondation de France	27 593 €	49%
CD73 – CTS	5 000 €	18%
Autofinancement	18 907 €	33%

Indicateurs d'évaluation :

- mise en place d'animations sur le parcours « bien-être »

Avis : Favorable

Remarque : En règle générale, les projets des EHPAD ne trouvent pas de financement dans les CTS. Toutefois, compte tenu de l'aspect structurant du projet et de son inscription dans un appel à projets de la Fondation de France, le comité de pilotage se prononce favorablement pour une aide au titre de l'action « accompagnement au vieillissement et lutte contre l'isolement » volet local du CTS. La subvention CTS de la fiche-action étant relativement faible et au regard des sollicitations financières à venir pour l'animation des foyers logement, le montant de subvention accordée est abaissé à de 10 000 € à 5 000 €. Les animations de ce parcours bien-être ne pourront faire l'objet de subvention.

Mme Hars insiste sur la nécessité de prévenir les structures porteuses de la baisse de la subvention sur le long terme.

### ► Famille en fête – Actions communes vallée

*Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales*

Descriptif : En 2015, aura lieu la troisième édition de « Famille en Fête ». Afin de donner une identité commune à cette manifestation, le collectif famille, composé de l'ensemble des structures jeunesse de Maurienne, s'appuie sur des valeurs fortes :

- Favoriser le lien social : mixité des publics, intergénérationnel, mixité social...
- Permettre l'accès à tous par notamment la gratuité des activités
- Favoriser l'implication des parents, les rendre acteurs et non pas uniquement consommateurs
- Valoriser le lien parents-enfants

Famille en Fête est un évènement destiné à :

- Valoriser la relation enfants/parents
- Mieux faire connaître les structures et les disponibilités de soutien à la parentalité
- Valoriser le territoire Maurienne

Pour cette édition le **thème de la prévention des risques domestiques** a été retenu par le collectif car la première cause de mortalité chez les jeunes enfants est due aux accidents domestiques.

Actions communes itinérantes sur l'ensemble des structures partenaires :

- Fabrication d'une exposition « les dangers à la maison » et animation de jeux autour de cette exposition
- Fabrication de quelques éléments de grande dimension,
- Création de panneaux et de supports sur les dangers, la prévention des risques, les structures partenaires, le REAAP,
- Prestations (spectacle, conférence, geste de premiers secours...)
- Communication (banderole, affiches, plaquettes), le logo « Famille en Fête » a été réalisé pour la première édition)

Indicateurs d'évaluation :

- le nombre de personnes/structures impliquées dans l'organisation

- le nombre de personnes présentes sur la manifestation
- le nombre d'échanges du collectif et le contenu de ces échanges.
- les retombées à plus long terme : fréquentation des conférences, participation aux sorties familles, participation de nouvelles familles aux accueils de loisirs, mixité des familles...
- la cohérence des manifestations à l'échelle de la vallée

### ► Famille en fête – Maurienne Galibier

*Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales*

Descriptif : Une semaine entre le 16 et 21 novembre sera consacré à l'évènement « Famille en Fête» sur la communauté de Communes Maurienne Galibier avec un temps forts sur la journée du samedi 21 novembre.

L'implication des parents, enfants, jeunes, des professionnels est une priorité de la CCMG pour créer des ateliers :

- Espace interactif petite enfance
- Création de la terrasse de l'appartement de tous les dangers par le centre de loisirs
- Réflexion autour des risques en montagne avec les jeunes et soirée débat
- Spectacle sur la prévention des risques
- Ateliers / Echange parents enfants professionnels sur la place des écrans

Bénéficiaire : Communauté de Communes Maurienne Galibier

Financement :

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>5 598 €</b>	
CD73 – CTS VL	2 519 €	45%
REEAP73	1 679 €	30%
Autofinancement	1 400 €	25%

### ► Famille en fête – DECLICC

*Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales*

Descriptif : Une semaine entre le 3 et 11 novembre sera consacré à l'évènement « Famille en Fête» sur la communauté de Communes du Canton de la Chambre avec un temps forts sur la journée du samedi 11 novembre.

L'implication des parents, enfants, jeunes, des professionnels pour :

- Création de jeux avec du matériel de récupération autour de la thématique
- Ateliers sur les risques en montagne avec les jeunes
- Journées porte-ouverte de l'appartement de tous les dangers pour les écoles, la garderie, les RAM toute la semaine et tout public le samedi
- Spectacle sur la prévention des risques

Bénéficiaire : DECLICC

Financement :

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>4 507 €</b>	
CD73 – CTS	2 030 €	45%
REAAP	900 €	20%
Autofinancement	1 577 €	

### ► Famille en fête – Terra Modana

Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales

Descriptif : Sur le canton de Modane, cette action se déroulera à partir du lundi 5 octobre. « L'appartement de tous les dangers » sera exposé à la salle des fêtes de Modane. Il sera proposé aux écoles, aux clubs du 3<sup>ème</sup> âge, aux structures « petite enfance ». Le temps fort se déroulera le samedi 10 octobre avec :

- Intervention des pompiers, de la Croix Rouge et de la prévention routière
- Atelier « cuisiner sans danger »
- Spectacle sur la prévention des risques et sur les accidents de la route
- Reportage réalisé par les adolescents du Point Relais Jeunesse

Bénéficiaire : Centre communal d'action sociale de Modane

Financement :

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>6 112 €</b>	
CD73 – CTS VL	2 750€	45%
REAAP	1 900 €	30%
Autofinancement	1 462 €	25%

### ► Famille en fête – Cœur de Maurienne

Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales

Descriptif : Cœur de Maurienne a choisi de consacrer 2 temps distincts de promotion de cette animation : du 23 septembre au 3 octobre et du 12 au 21 novembre en fonction des agendas culturels et des animations.

L'exposition de l'appartement de tous les dangers et les panneaux seront exposés à Saint Jean de Maurienne puis déplacés sur les communes de la Communauté de Communes.

- Préparation en amont par les centres de loisirs d'un kamishibai (histoire dessinée) sur un risque
- Mise en évidence du risque de la table à langer pour la micro crèche et la halte-garderie
- Préparation de chants et comptines sur la thématique par les assistantes maternelles du relais
- Animation sur les gestes de premiers secours
- Spectacles
- Lors de la journée phare, présentation des structures et dispositifs venant en aide aux familles.

Bénéficiaire : Communauté de Communes Cœur de Maurienne

Financement :

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>6 408 €</b>	
CD73 – CTS VL	2 563 €	40%
REAAP	1 282 €	20%
Autofinancement	2 563 €	40%

### ► Famille en fête – Haute Maurienne Vanoise

Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales

Descriptif : Entre le 12 et le 17 octobre, la Haute Maurienne présentera le projet « Famille en Fête.

Implication des acteurs de la famille du canton dans la manifestation :

- En amont des temps de réflexion sur la forme de l'évènement seront mis en place avec les parents bénévoles puis une réflexion plus approfondie sur les ateliers sera faite avec les partenaires :
- Les enfants du centre de loisirs pourront préparer des jeux avec du matériel de récupération ou participer à la décoration de la salle.
  - Des jeunes proposeront également des ateliers/ activités: Certains ayant leur PSC1 pourraient former des familles (accompagner de pompiers), risques des jeux vidéo, maquillage...
  - Le goûter sera préparé par des enfants, des jeunes, des parents.
  - les partenaires proposeront un atelier/stand d'information/ activités ludique en lien avec le thème.

Bénéficiaire : Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise

Financement :

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>5 630 €</b>	
CD73 – CTS VL	1 683 €	30%
CAF	1 120 €	20%
Autofinancement	2 827 €	50%

#### ► **Famille en fête – Porte de Maurienne (pour rappel)**

*Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales*

Du 23 au 28 novembre :

- Mise en place de conférences (les addictions, les gestes de premiers secours, l'accouchement à domicile)
- L'exposition « la maison de tous les dangers » sera ouverte pour les écoles, le RAM, le centre de loisirs, la garderie...
- Spectacle sur les risques domestiques
- Création d'un recueil des accidents (échanges d'expériences)
- Sur le temps fort : jeux autour de la prévention des risques, gestes de premiers secours, ...

Bénéficiaire : Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle

**Avis** : Favorable pour l'ensemble des dossiers « Famille en Fête »

**Remarque** : la présentation simultanée des dossiers de subvention permet au comité de pilotage d'appréhender la cohérence de l'action à l'échelle de la Maurienne.

#### ► **Renforcer les liens parents-enfants par la création d'une ludothèque itinérante sur l'ensemble du canton de Saint Jean de Maurienne**

*Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales*

Descriptif : L'organisation par l'ACA d'une première soirée jeu en 2012 a rencontré un franc succès et a été plébiscitée à nouveau par les habitants du canton. La création d'une ludothèque permettra de répondre à la demande des habitants et aux objectifs suivants :

- Lutter contre l'isolement en créant de nouveaux espaces de socialisation, de convivialité
- Utiliser le jeu comme support d'appui à la parentalité, support de discussion, support de réflexions sur des thèmes variés
- Renforcer les liens intergénérationnels

Cette ludothèque « itinérante » permettra de décentraliser les animations dans les communes du canton. Un animateur spécifique sera recruté prochainement pour l'organisation des animations et la gestion du fond de jeu.

L'aide sollicitée auprès du CTS concerne l'achat de jeux, les armoires de stockage et les outils de communication

Bénéficiaire : Association Cantonale d'Animation du Canton de Saint Jean de Maurienne

Financement :

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>28 887 €</b>	
CG73 – CTS VL	2 300 €	8%
CAF (CEJ)	5 500 €	19%
Etat - CAE	9 240 €	32%
REEAP	3 450 €	12%
Coll locales (CEJ)	4 500 €	16%
Autofinancement	3 197 €	11%

La dépense subventionnable s'élève à 5 750 € soit un taux d'intervention départemental de 40%.

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de participants
- Variété des jeux proposés
- Implication des familles

**Avis** : Favorable

**Remarque** : Les associations pourront avoir accès au fonds de jeux pour un montant forfaitaire de 10€ la semaine ou 15€ les 2 semaines. Les particuliers pourront également emprunter les jeux via une adhésion ACA Jeux pour 10€.

### ► Création d'un terrain multisport sur la commune d'Argentine

*Cf. fiche-action 4.5.1 Soutenir la création et la rénovation des équipements sportifs*

Descriptif : La commune souhaite réaliser une plate-forme et terrain multisport ouvert à tous. Cette structure, implantée sur terrain communal à proximité du groupe scolaire, permettra aux enfants et aux jeunes de pratiquer des activités sportives en toute sécurité.

Bénéficiaire : Commune d'Argentine

Financement :

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>172 856 €</b>	
CD73 – CTS VL	50 000 €	30%
Autofinancement	122 856 €	70%

Indicateurs d'évaluation :

- Fréquentation de l'équipement

**Avis** : Favorable

**Remarque** : Le Conseil Départemental informe le comité de pilotage que ce type de projet est soutenu dans le cadre du FDEC et non du CTS. Compte tenu du faible taux d'intervention du FDEC (plafond à 17 500 €) au regard de l'importance des travaux à mener et du soutien de la Communauté de Communes Porte de Maurienne en tant qu'équipement sportif prioritaire sur le territoire, les élus départementaux se sont prononcés favorablement mais de manière dérogatoire à l'obtention d'une du CTS volet local sur ce projet.

## VI. Questions diverses

Projet culturel le Mystère de Saint Martin : Au titre de l'appel à projets diffusion culturelle 2015, le projet « Mystère de Saint Martin » a obtenu une subvention CDDRA d'un montant de 4 000 €. La compagnie Daniel Gros sollicite une aide complémentaire de 2 000 € pour mener à bien le projet étant donné l'absence d'aide du FIACRE et le caractère exceptionnel du projet.

**Le comité de pilotage relève le potentiel de rayonnement du projet sur l'ensemble de la vallée et accepte la demande d'aide complémentaire du CDDRA à ce titre.**

**La prochaine réunion est fixée au mercredi 1<sup>er</sup> juillet à 9h30, salle au rdc, Bat B Centre d'Affaires et de Ressources (salle à côté de Maurienne Expansion) à Saint Jean de Maurienne.**